

# Comcom. Les orientations budgétaires en débat

Lundi soir, le conseil communautaire s'est réuni. À l'ordre du jour notamment, le débat d'orientation budgétaire pour 2018 et les tendances à venir jusqu'en 2021. Et si tout a finalement été voté à l'unanimité, les discussions ont été vives, notamment sur le fait de rejoindre (ou pas) la métropole brestoise et les futurs investissements.

*Jean-Marie Béroldy (ici au côté de Louis Ramoné) a fustigé la « boulimie d'investissements » de la communauté de communes.*



Pour lancer le débat d'orientation budgétaire, Daniel Moysan, le président de la communauté de communes Presqu'île de Crozon Aulne maritime, a fait un tour d'horizon de la conjoncture mondiale économique, avant d'en arriver aux projets locaux déjà engagés pour 2018. Ils sont au nombre de douze, parmi lesquels l'abattoir du Faou, pour lequel il faut chercher d'autres financeurs, la salle de spectacle de Crozon, subventionnée à près de 50 %, ou encore la rénovation des forts du Gouin et de Landaoudec, le site de Térénez, la première phase du Très haut débit ou, enfin, le volet économique qui, s'il n'est pas engagé au sens comptable du terme, n'en reste pas moins « une obligation pour faire progresser le territoire », a rappelé Daniel Moysan.

## Un nouveau centre de secours d'ici 2021

D'autres projets seront réétudiés à partir de l'an prochain, pour être inscrits, éventuellement, sur la période 2017-2021 : la construction d'un Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) et d'une maison d'accueil des urgences et des spécialistes, la deuxième phase

du Très haut débit, la rénovation de la route des Fortifications et la nouvelle gendarmerie, déjà inscrite au Plan pluriannuel d'investissements 2015-2020.

Quatre scénarios de financement seront discutés pour la période 2019-2021, qui devront respecter trois points essentiels : « le ratio de désendettement ne doit pas dépasser 6 ou 7, l'encours de la dette par habitant ne doit pas excéder 184 € et celui de la dette par rapport aux recettes réelles de fonctionnement, 53,1 % ».

## « Boulimie d'investissements »

Des scénarios contre lesquels s'élève fermement Jean-Marie Béroldy. Pour lui, cette « boulimie d'investissements » n'a pas d'intérêt et, pire, à deux ans d'élections municipales, enlèverait « aux prochains nouveaux maires toute marge de manœuvre ». Une réflexion qui a soulevé quelques rires du côté des élus encore en place pour deux ans. Pour lui, ce plan d'investissement doit « être revu en établissant des priorités et un échelonnement qui ne soit pas un étranglement pour les futures équipes municipales ».

Daniel Moysan est également reve-

nu sur la « nécessité et la pertinence » de rejoindre la métropole brestoise. « Trois raisons majeures guideraient ce projet : la mobilité des habitants avec la création d'un transrade, en lien avec les transports terrestres, quitter la zone blanche en matière d'urgences et de santé et créer un grand pôle de proximité pour développer notre territoire ».

## « Contre un mariage forcé »

« C'est une chance inouïe, historique, qu'il faut saisir », a renchéri Louis Ramoné. Un enthousiasme douché par Dominique Le Pennec, le maire de Telgruc-sur-Mer. « Je ne suis pas contre le principe d'une étude mais beaucoup de questions se posent et je ne veux pas d'un mariage rapide et forcé sur ce sujet. Les transports ne sont pas l'alpha et l'oméga de l'intégration à la métropole brestoise ». Pour calmer le jeu et rassurer ses confrères, Daniel Moysan a rappelé que, si l'opportunité est là, « l'étude de faisabilité n'a pas encore commencé et aucun planning n'est encore valide ». Le sujet, loin d'être clos, devrait donc revenir régulièrement sur la table des négociations au cours de l'année.

## Également à l'ordre du jour

**Déchets.** Les tarifs votés par le comité syndical du Sidepaq, pour la valorisation et le traitement des déchets, connaissent peu de changements, voire diminuent, notamment pour le tonnage adhérents, qui passe de 96,43 € HT la tonne à 89,68 € HT la tonne. Le surplus des tonnages adhérents augmente et passe de 32,15 € HT à 32,86 € HT. Quant à la taxe sur les déchets, qui revient à Briec, elle reste fixée à

1,50 € HT la tonne.

**Emprunt.** Un emprunt de 843.000 € sera sollicité, comme prévu au budget 2018, pour financer le projet de rénovation des gîtes WF d'Argol. Un prêt sur 20 ans est contracté auprès de la Caisse régionale du Crédit agricole mutuel du Finistère, à un taux de 1,6 %.

**En bref.** Transfert des zones d'activité de Keraudren, à Camaret, et de Quiella, au Faou, achat de

parcelles non bâties pour l'extension de la zone d'activités de Kerdanvez, tarifs de vente des brochures touristiques, achat de fournitures pour les branchements et travaux à venir sur le réseau d'eau potable ou encore les conditions de prise en charge des frais de déplacement pour les personnels communautaires ont également fait partie des délibérations abordées et... vite adoptées.